

POMMES. Documentaire. Peuple et culture propose le 6 avril, à 20 h 30, salle du Cantou, à Saint-Martin-la-Méanne, un documentaire sur les origines de la pomme, réalisé par Catherine Peix. La pomme originelle a été retrouvée dans les montagnes du Tian Shan au Kazakhstan. Ce fruit sauvage est à l'origine de toutes les variétés de pommes. Participation libre. ■

TULAVU... a flashé sur une publicité

Une publicité un peu gonflée digne de l'humoriste Rémi Gaillard a beaucoup plu à Tulavu. Afin de faire la promo d'une « vente flash » de pneus, un garage tulliste a installé un énorme pneumatique gonflable au centre duquel trône un radar automatique. Tulavu ne sait pas si ce support de pub assez inattendu va faire baisser la vitesse, mais en tout cas, il fait beaucoup rire !



Pays de Tulle → Actualités

ÉCONOMIE ■ La collectivité vient de rejoindre le GIP Cafés Cultures pour accompagner cafés, hôtels et restos

L'Agglo mise sur la dynamique culturelle

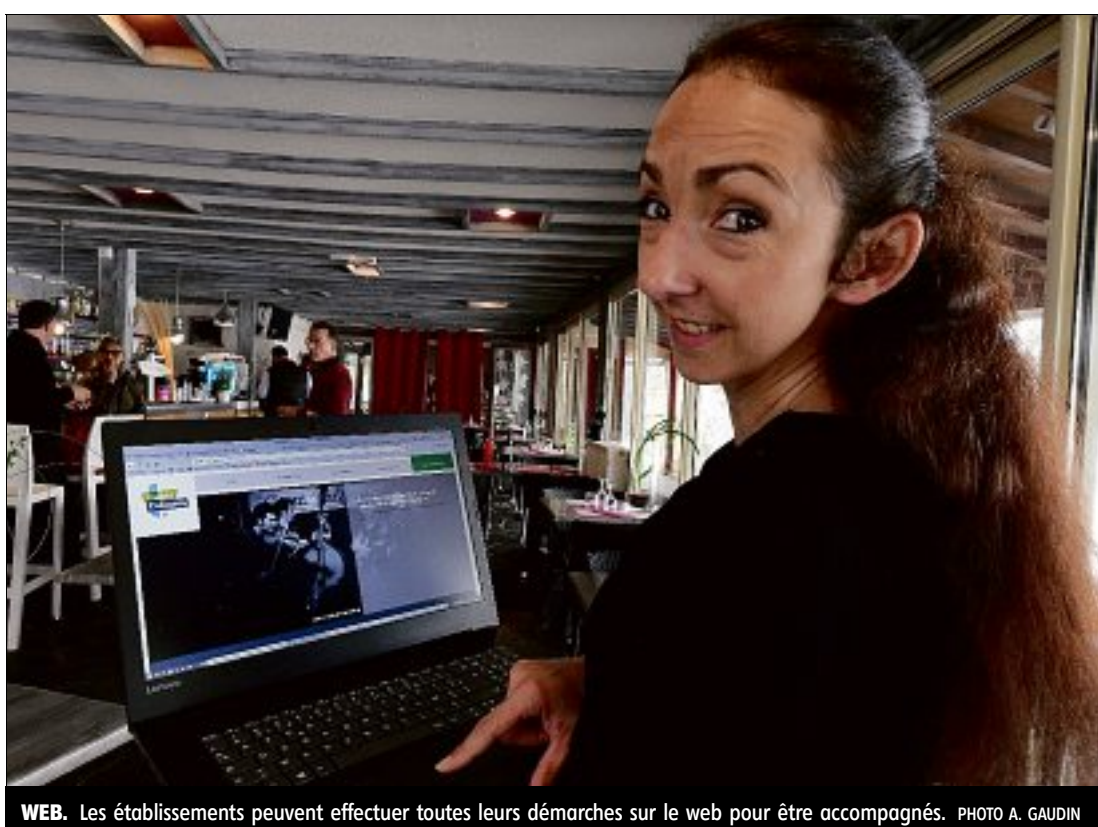
Tulle Agglo vient de rejoindre le Groupement d'intérêt public Cafés Cultures, qui propose via son site internet, de faciliter la programmation de concerts et spectacles dans des cafés, hôtels et restos.

Julien Bachellerie

Dix minutes et pas plus. C'est le temps nécessaire aux cafés, hôtels ou restaurants, assure Samia Djitli, pour s'inscrire et demander un accompagnement financier dans le cadre d'une programmation culturelle, qu'il s'agisse d'un concert, d'une lecture, d'un spectacle de danse ou encore de théâtre. La directrice du Groupement d'intérêt public (GIP) Cafés Cultures venue mardi officialiser à Seilhac l'adhésion de Tulle Agglo, a ainsi mis l'accent sur le principe du GIP : faciliter les démarches des professionnels du secteur de l'hôtellerie-restauration pour programmer chez eux des événements culturels et, via des aides des collectivités, leur offrir un accompagnement financier substantiel.

Un site pour s'inscrire et être aidé financièrement

« La philosophie est de privilégier la simplicité, éviter toute la paperasse. Tout se passe par le site du GIP. Seules trois conditions sont nécessaires pour pouvoir bénéficier de cette aide : être déjà affilié au Guso - "Guichet unique du spectacle



WEB. Les établissements peuvent effectuer toutes leurs démarches sur le web pour être accompagnés. PHOTO A. GAUDIN

occasionnel" - qui permet aux employeurs qui ne relèvent pas du secteur du spectacle vivant de recevoir les déclarations et le paiement des cotisations sociales ; il faut être un établissement recevant du public de catégorie N 5, c'est-à-dire d'une capacité de moins de 200 personnes et être un restaurant ou un débit de boisson ; enfin, appartenir au secteur des établissements HCR, hôtels, cafés, restaurants », détaille Samia Djitli.

À ses côtés, au bar et restaurant l'Élot, en bordure du lac de

Bournazel, le délégué à la politique locale du commerce à Tulle Agglo Fabrice Marthon insiste sur ce qui a séduit la collectivité : « Grâce à une aide financière, ajoutée à celles de la Région et de l'État, nous sommes dans une volonté de dynamiser le territoire. Nous avons fléché les bourgs structurants de l'Agglo (*) et déjà trouvé dix cafetiers partenaires, qui ont opté pour ce dispositif du GIP Cafés Cultures. »

Ce dernier est, au-delà de son aspect facilitateur en termes de

démarches, particulièrement intéressant en matière financière poursuit la directrice du groupement d'intérêt public : « Selon le nombre de personnes intervenantes à salarier pour un spectacle, les cafés peuvent bénéficier d'une prise en charge de 26 % à 65 %. Concrètement, sur la base du cachet d'artiste minimum de 104,48 €, les aides sont de 41,24 € pour une personne ou encore 310,90 € pour quatre personnes, soit presque la moitié du coût d'embauche. »

Présents, également, à l'annonce de ce lancement, deux

membres du Réseau des indépendants de la musique (Rim), insistent sur le rôle qu'ils vont jouer en termes de médiation : « Notre rôle est de sensibiliser les établissements, d'accompagner les acteurs. »

« L'activité culturelle est aussi localement un secteur à forte implication économique »

Afin d'assurer l'assise du dispositif, des forces locales ont également été invitées comme l'association Des Lendemain qui chantent, qui conduit le projet artistique et culturel de la salle de concerts tulliste. « Nous sommes contents d'être aux côtés de l'Agglo pour travailler dans notre cœur de métier. L'activité culturelle à taille humaine est aussi localement un secteur à forte implication économique », indique Georges Bloyer le président de l'association.

Pour lancer le dispositif, Tulle Agglo lui a dédié 3.000 €. Une somme qui « pourra évoluer en fonction des résultats, de la manière avec laquelle les professionnels se saisissent de cet accompagnement », explique Fabrice Marthon, qui espère que cette nouveauté fera rapidement des émules. ■

(*) Naves, Seilhac, Corrèze, Cornil, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Chamboulive.

➔ GIP. Le GIP est accessible sur internet à l'adresse <http://gipcultures.fr>

« C'est un dispositif intéressant, surtout pour les zones rurales »

Pas nécessairement très informés, ni accompagnés dans le domaine de la programmation culturelle, les professionnels ont été séduits par le dispositif d'aide à l'emploi artistique sur les territoires proposés par le GIP Cafés Cultures.

Ainsi, Élodie Malaterre, gérante du bar et restaurant l'Élot, à Seilhac, souligne : « Ce dispositif permet d'encourager les professionnels à programmer, c'est un vrai soutien. » Installée en bordure du lac de Bournazel depuis 6 ans, elle explique avoir réduit sa programmation à cause du coût. « Aujourd'hui, nous faisons trois ou quatre dates par



RURALITÉ. L'occasion de dynamiser les territoires. PHOTO D'ILLUSTRATION F. SALESSE

an. Avant, c'était davantage. Mais le coût financier nous a freinés. Avec cet outil, on va pouvoir songer à faire éventuellement plus de dates. Organiser des spectacles, c'est du boulot, mais c'est une manière de dynamiser le territoire. »

Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) de la Corrèze, Michel Solignac accueille lui aussi très favorablement cette initiative. « C'est un dispositif intéressant, surtout pour les zones rurales, c'est la raison pour laquelle l'Umih a souhaité être partenaire. En milieu rural, les

établissements ont parfois du mal à survivre. C'est un bon moyen de redynamiser nos lieux qui sont aussi des lieux de vie. Je suis heureux qu'il y ait déjà des cafetiers participants. »

Le recours aux services proposés par le Groupement d'intérêt public Cafés Cultures aura également, indique sa directrice Samia Djitli, une autre vertu : permettre l'établissement de contrats en toute légalité. « Beaucoup de professionnels ne connaissent pas le fonctionnement des cachets d'artistes. Là, tout est en règle avec le droit du travail, les déclarations, les cotisations. » ■